

Droits & libertés

VOLUME 42, NUMÉRO 2, AUTOMNE 2023 / HIVER 2024

The background of the cover is a dark green color. It is filled with several stylized, white line-art profiles of human faces. The lines are thick and somewhat irregular, giving it a hand-drawn or chalk-like appearance. The faces are oriented in various directions, some looking up, some down, and some to the side. The overall effect is a sense of diverse human expression and connection.

Éducation et droits humains

- › L'exercice de la citoyenneté
- › Les luttes contre les inégalités
- › Déjà 75 ans pour la *Déclaration universelle des droits de l'homme*

Pour une éducation émancipatrice, équitable et de qualité

SUZANNE-G. CHARTRAND

Retraitée de l'enseignement secondaire et universitaire,
et porte-parole de Debout pour l'école

JEAN TRUELLE

Retraité de l'enseignement collégial
et président de Debout pour l'école

Les enjeux liés à l'éducation concernent autant le gouvernement et les institutions scolaires que la société civile comme en témoigne l'organisme Debout pour l'école à la suite des forums Parlons éducation qui se sont tenus au printemps 2023.



Crédit : Debout pour

| Forum Parlons éducation, 2023

1948, une année qui connaît deux événements majeurs de l'après-guerre : c'est l'année où le peuple de Palestine se voit dépossédé de sa terre par la création de l'État d'Israël sur son territoire. C'est également l'année de l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* dont l'article 26 stipule : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire... L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ».

L'obligation de la fréquentation scolaire au Québec

C'est en 1943 que l'Assemblée législative de la province de Québec adopte l'obligation de fréquentation scolaire pour les enfants de 6 à 14 ans, une question débattue par les parlementaires depuis 1901. La loi abolit alors les frais de scolarité à l'élémentaire et instaure la gratuité des manuels. Malgré l'instauration de l'école obligatoire et la multiplication d'établissements scolaires à travers la

province, cette mesure reste insuffisante pour assurer l'égalité de l'accès à l'école à tous et à toutes.

Les années 1960 annoncent une époque de bouleversements sur le plan éducatif au Québec avec le rapport Parent, issu de la *Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, qui propose une vision de l'égalité des chances.

Depuis le rapport Parent, l'éducation scolaire est non seulement un droit, mais elle est une obligation jusqu'à 16 ans¹. Le rapport Parent avait bien saisi la portée du droit à l'éducation. L'éducation dans l'institution scolaire implique l'instruction qui se réfère à l'acquisition de connaissances et de compétences comme la lecture, l'écriture, la numératie et la capacité à débattre. Elle implique la socialisation des enfants qui doivent apprendre à apprendre et à vivre ensemble. Ce rapport favoriserait ce qu'il nommait *l'égalité des chances* entendue comme la possibilité pour toutes et tous d'acquérir les outils nécessaires pour s'émanciper, peu importe leur origine culturelle, sociale et économique.

Une ségrégation scolaire inacceptable

Force est de constater que soixante ans plus tard, ce souhait n'est pas devenu réalité. Le système scolaire québécois est fortement ségrégué. Il marginalise les élèves des milieux modestes ou pauvres et les condamne souvent à l'échec et au décrochage. Que l'on pense aux élèves des Premières Nations et inuits, dont 50 % sont scolarisés dans le système québécois et dont les cultures ne sont prises en compte ni dans le programme d'études ni dans la vie scolaire ; aux élèves récemment arrivés qui ne reçoivent pas toujours l'accueil et le

Dans les forums, on a donc exprimé la nécessité de se mobiliser pour obtenir à court et à moyen terme des changements substantiels du système d'éducation afin qu'advienne une école émancipatrice, inclusive, équitable et de qualité pour tous et toutes.

soutien nécessaire à leur intégration et scolarisation ; aux élèves vivant avec un handicap ou en difficulté dont les besoins ne sont pas comblés et, enfin, à trop de jeunes qui se retrouvent par défaut à la formation générale des adultes. L'école québécoise n'est ni inclusive ni équitable.

Selon notre collectif, l'éducation scolaire doit viser l'émancipation, à savoir la capacité des élèves à s'affranchir de la dépendance intellectuelle et morale aux idées toutes faites et aux préjugés, grâce aux connaissances acquises et aux valeurs partagées dans l'institution scolaire. L'instruction vue ainsi implique la socialisation des élèves qui, ensemble, apprennent et se développent à travers les échanges avec leurs condisciples.

L'école privée subventionnée et les projets particuliers sélectifs offerts dans les écoles publiques sont réservés aux élèves performants et, sauf quelques rares exceptions, aux élèves dont les parents ont la capacité de payer les frais ou acceptent de s'endetter : tout concourt à segmenter les effectifs scolaires. Les élèves qui présentent de meilleures chances de réussite se retrouvent dans les mêmes écoles, ce qui concentre dans les mêmes classes celles et ceux qui éprouvent davantage de difficulté et qui sont privés du même coup de toute forme d'émulation, plus encore du soutien pédagogique et psychologique nécessaire. Fréquenter l'école publique ordinaire est devenu une étiquette négative. L'iniquité du système scolaire est donc bien réelle, feu l'égalité des chances !

L'institution scolaire est de plus en plus pervertie, depuis les années 1990, par la gestion axée sur les résultats dans le cadre de la Nouvelle gestion publique (NGP) où domine l'objectif d'efficacité (l'efficacité à moindre coût) qui se traduit par les critères de réussite chiffrée et de diplomation, quelle qu'en soit la qualité de l'éducation². Les indices de performance des systèmes scolaires, par exemple les résultats de PISA, études réalisées par l'OCDE, ne sont pas sans faille et trop de facteurs entrent en compte pour qu'on puisse les considérer comme une valeur absolue³.

Libérer la parole citoyenne : du jamais vu depuis les États généraux de 1995!

Rappelons que la démarche de la Commission des États généraux sur l'éducation (ÉGÉ) a connu deux périodes. Des consultations populaires ont été menées pour faire état de la situation de l'éducation au Québec et en analyser les principaux éléments. Aussi, il y a-t-il eu des audiences citoyennes dans toutes les régions du Québec qui ont été marquées par une mobilisation exemplaire. La deuxième phase est celle des assises nationales, tenues en septembre 1996. Elles ont porté sur un nombre limité de questions soit pour tenter de mieux éclairer des zones d'ombre, soit pour tenter de dénouer des impasses qui subsistaient. Pour beaucoup des participants à la première phase, le Rapport final de la Commission des ÉGÉ a édulcoré plusieurs revendications débattues dans les audiences citoyennes.

1. Pour un aperçu historique, voir <https://www.journaldemontreal.com/2023/08/27/vous-savez-au-quebec-lecole-na-pas-toujours-ete-obligatoire>
2. Voir les chapitres 1 et 2 de l'ouvrage du collectif Debut pour l'école : *Une autre école est possible et nécessaire*, Del Busso, éditeur, 2022.
3. Lire Daniel Bart, Bertrand Daunay, *Les problèmes de traduction dans le PISA : les limites de la standardisation des tests de compréhension*. En ligne : https://liseo.france-education-international.fr/index.php?lvl=bulletin_display&id=9889



Crédit : André Query

Manifestations grèves éducation,
23 novembre 2023

Debout pour l'école a retenu des ÉGÉ qu'il est essentiel de donner la parole aux citoyennes et aux citoyens et non seulement aux représentants des institutions lorsqu'il s'agit d'éducation, assise d'une société.

Debout pour l'école a été, avec d'autres, à l'origine de Parlons éducation qui a tenu 20 forums dans 19 villes du Québec au printemps 2023 et une cinquantaine d'ateliers réunissant près de 650 jeunes d'écoles secondaires, de cégeps, de centres d'éducation aux adultes, de centres de formation professionnelle, de maisons des jeunes, de centres communautaires, d'équipes sportives et de maisons d'hébergement. Cette démarche était soutenue par une cinquantaine d'organisations communautaires, syndicales ou citoyennes.

Les forums de Parlons éducation (PÉ) ont libéré la parole de plus 1 500 citoyens, jeunes et moins jeunes pour s'exprimer sur plusieurs thèmes, dont la mission de l'école, son iniquité, les conditions de travail des personnels et le piètre état de la démocratie scolaire.

Partout, la qualité de l'accueil reçu et l'intérêt profond pour l'éducation montré par les participants ont confirmé la pertinence de ces rencontres. Les interventions ont confirmé le piètre état de l'école québécoise, colorant par de nombreux exemples le portrait proposé dans le *Document de participation*⁴ et avançant plusieurs pistes de solutions. Tout en exprimant un vif désir que leur parole soit entendue par les pouvoirs publics, bien que les participants aient bien peu d'espoir dans le niveau d'écoute de ces derniers.

Le *Document de participation* brossait un état des lieux alarmants du système scolaire actuel. Du flou entourant la mission de l'école jusqu'aux effets délétères d'une ségrégation des effectifs que le ministère s'obstine à nier, en passant par le constat d'une démocratie scolaire étiolée, tous les constats présentés ont été avérés par le regard engagé des personnes venues contribuer à l'exercice.

Faute de temps, certains sujets n'ont pas pu être approfondis, bien que soulevant un vif intérêt. Ainsi en est-il des pratiques actuelles d'intégration des élèves handicapés ou des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, de la tendance actuelle au surdiagnostic et à la médication ou du rôle des projets particuliers dans les écoles. Ces derniers se développent actuellement sans balises et sans moyens, ce qui crée un véritable marché scolaire axé sur la performance individuelle. Est-ce bien là ce que l'on veut comme système d'éducation ?

Dans les forums, on a donc exprimé la nécessité de se mobiliser pour obtenir à court et à moyen terme des changements substantiels du système d'éducation afin qu'advienne une école émancipatrice, inclusive, équitable et de qualité pour tous et toutes. En filigrane des milliers de prises de paroles qu'ont permis les forums, il y a un vibrant appel pour une école, disposant de plus de moyens pour offrir aux élèves un milieu de vie serein, convivial et un parcours éducatif de qualité pour tous.

Dans une société où s'effritent les repères, n'est-ce pas une nécessité ?

Pour ce que cela se réalise, il est primordial que les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires soient respectées, que leurs conditions de travail s'améliorent grandement et, enfin, que l'institution scolaire soit réellement démocratique, c'est-à-dire, d'une part, qu'elle permette que tous les acteurs, des élèves au personnel de direction, de débattre et de prendre des décisions sur ce qui les concerne et, d'autre part, que la communauté environnante de l'école et la société en général puissent faire partie des délibérations, car l'éducation scolaire est un bien collectif qui joue un rôle déterminant dans une société.

Vers un Rendez-vous national sur l'éducation, début 2025

C'est pour toutes ces raisons que Debout pour l'école travaillera dans les prochains mois à coaliser le plus grand nombre d'organisations de la société civile organisée et des milliers de citoyennes et citoyens afin qu'ensemble ils dégagent des revendications prioritaires à adresser aux pouvoirs publics qui, s'ils ont un tant soit peu le respect de la démocratie, devront les mettre en œuvre. Un *Rendez-vous national sur l'éducation* est prévu au début 2025 pour obtenir des transformations structurantes en éducation.

Ensemble, mettons-nous debout pour l'école !



4. Voir l'onglet Parlons éducation sur le site de Debout pour l'école <https://deboutpourlecole.org>